

SÉMINAIRE

L'attrition des résidences permanentes dans les territoires touristiques - Observer et agir

Mercredi 27 mars 2024 – 9:30-17:30
Amphithéâtre de la Tour Sequoia – La Défense

CONTEXTE

Depuis plusieurs années, le constat est fait d'une très forte tension sur le logement permanent dans les zones touristiques. Ce phénomène est notamment entretenu par le développement des résidences secondaires et des meublés touristiques offerts aux visiteurs grâce à des plateformes internet d'intermédiation. Ainsi, les populations résidentes et les travailleurs saisonniers rencontrent-ils des difficultés croissantes à se loger. Le Gouvernement est régulièrement interpellé par les élus locaux sur cette question délicate. Les ministres en charge du tourisme, de la ruralité et du logement ont donc commandé une analyse précise de ce phénomène à leurs Inspections générales (IGF, IGA, IGEDD). En juin 2022, les inspecteurs mandatés ont adressé au Gouvernement un rapport sur ce phénomène devenu une urgence dans de nombreux territoires touristiques. Un groupe de travail a été constitué rassemblant de nombreux élus, qui s'est réunis trois fois pour partager des analyses et formuler des propositions. Plusieurs d'entre elles ont déjà fait l'objet d'une concrétisation réglementaire ou sont inscrites à l'agenda politique de ces prochains mois.

La DHUP a souhaité que le Cerema organise, en partenariat avec le CVRH de Paris, le présent séminaire afin d'exposer les suites de cette démarche et donner à voir quels sont les leviers mobilisables par les acteurs locaux ou ceux qui le seront prochainement.

OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

- connaître les enjeux de la lutte contre l'attrition des logements permanents dans les territoires touristiques ;
- savoir observer et caractériser le phénomène grâce aux sources et données existantes ou prochainement mises à la disposition des acteurs locaux ;
- savoir comment agir pour préserver ou développer les résidences permanentes et le logement des saisonniers dans les territoires touristiques sous tension.

PUBLIC

Chargés d'étude et leurs responsables, directeurs techniques des collectivités territoriales, des agences d'urbanisme et des services de l'État.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL et INTERVENANTS

- Ouverture institutionnelle, par Nicolas EVRARD (Cabinet de la Ministre déléguée à la ruralité) et Géraldine LEDUC (ANETT)
- L'attrition des résidences permanentes dans les territoires touristiques – enjeux et perspectives, par Julien WATINE (École d'Urbanisme de Paris)
- Le rapport de la mission IGF-IGEDD-IGA, par Philippe DEBROSSE (IGA)
- L'actualité réglementaire et législative, par Maï-Caroline BULLIER (DHUP/FE) et Luc-André JAXEL TRUER (DHUP/LO)
- Observer : les bases de données disponibles, par Marion ROBRIQUET (AURAN)
- Observer : l'outil Conitiff® , par Frédéric BERLIOZ (Cerema) et Maximilien BROSSARD (URBS)
- Observer : l'Observatoire national des territoires touristiques de l'ANCT, par François PHILIZOT (Prés. du Conseil d'Orientation)
- Observer : le projet d'API meublé, par Romain PRIOL et Virginie LUKASZEWSKI (MinEFi / DGE)
- Agir : les outils de l'urbanisme et du fonciers, par Cécile BELY (La Rochelle Agglomération)
- Agir : retours d'expériences sur des territoires innovants :
 - La Clusaz par Amélie STRENTZ et Esaïe SAIGHI (Commune de la Clusaz)
 - les Sables d'Olonne par Gwénaëlle CORRIOU (Commune des Sables d'Olonne)
 - CA du Pays Basque par Denis CANIAUX (DG de l'AUDAP)
- Agir : pour le logement des saisonniers, par Johanne VALLEE (Pays Tarentaise Vanoise, APTV)
- Conclusions et perspectives

MODALITÉS PRATIQUES

L'inscription au séminaire est gratuite.

Un café/thé et des viennoiseries sont proposés en début de journée.

Le déjeuner n'est pas pris en charge. Le restaurant administratif de la Tour Sequoia est accessible aux participants du séminaire.